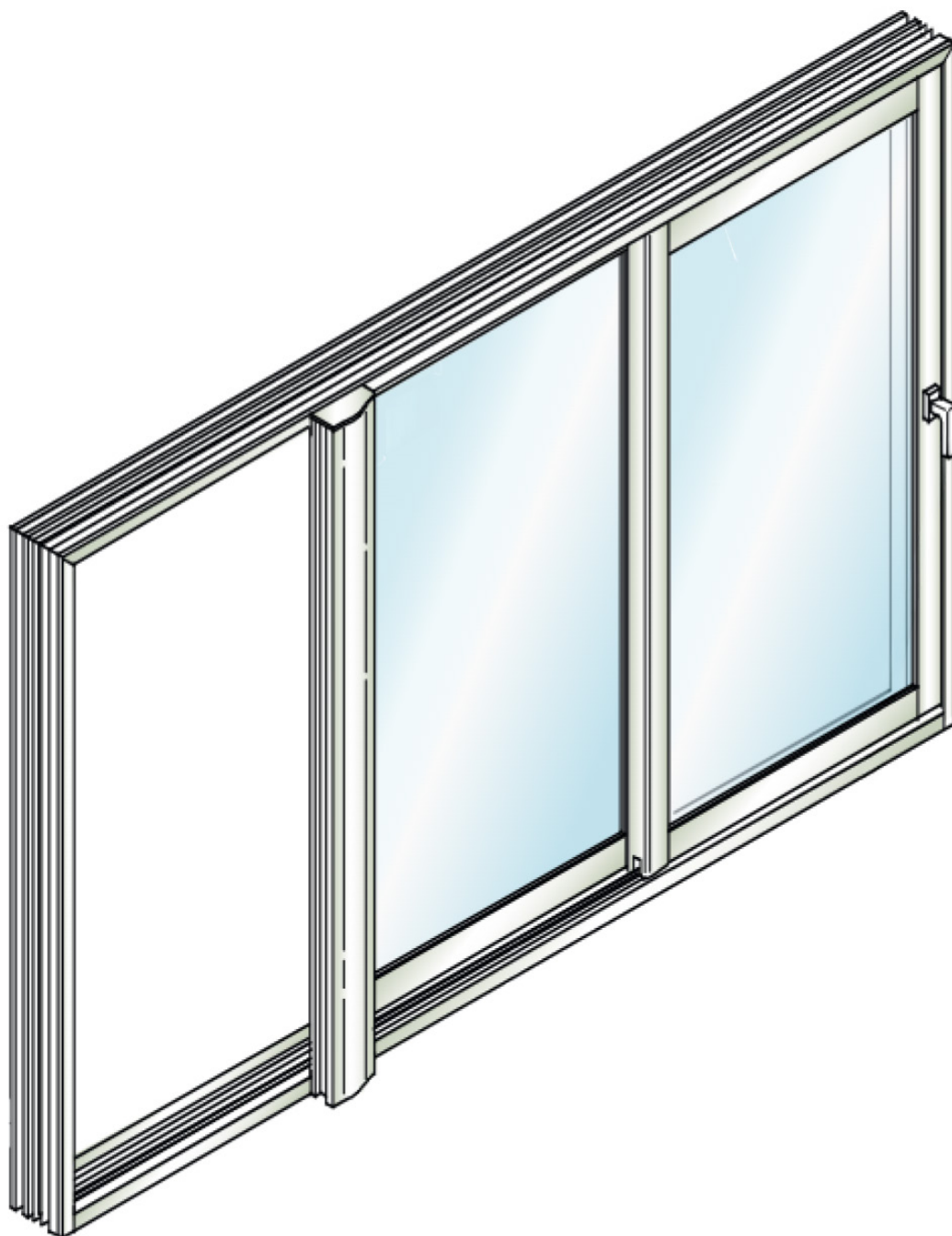




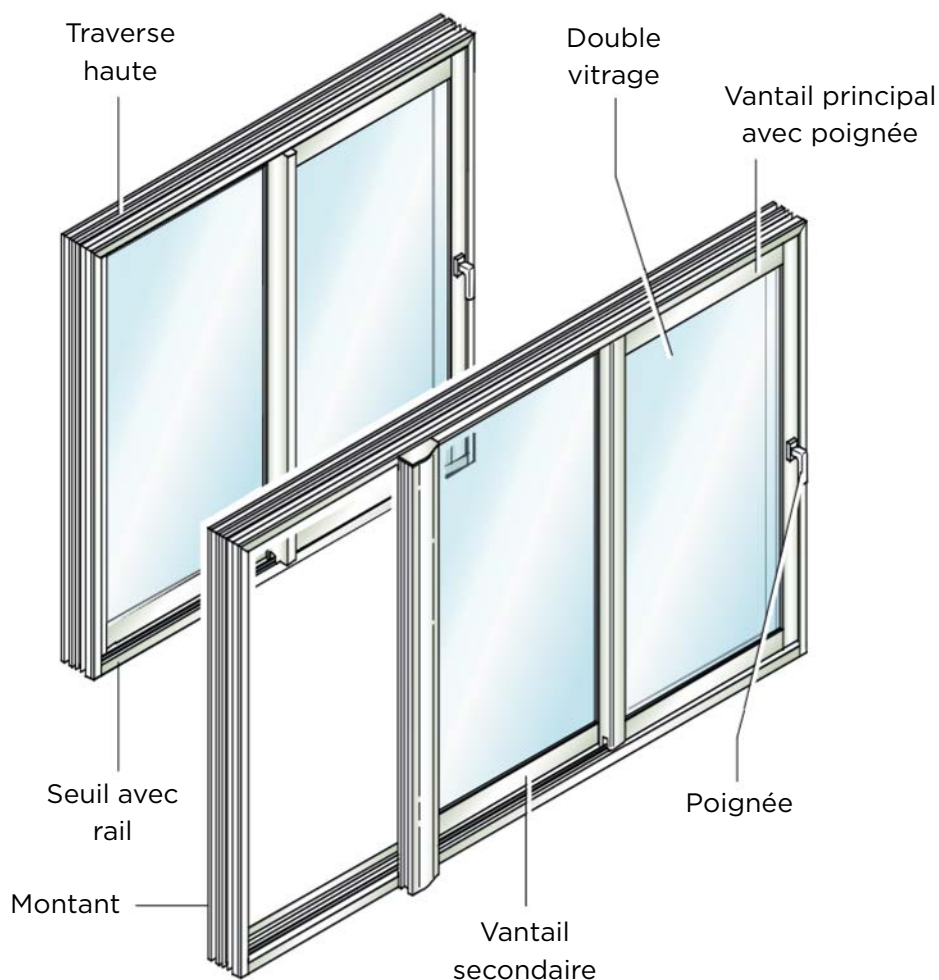
**NOTICE DE POSE
COULISSANTS ALU ET
GALANDAGES**

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :



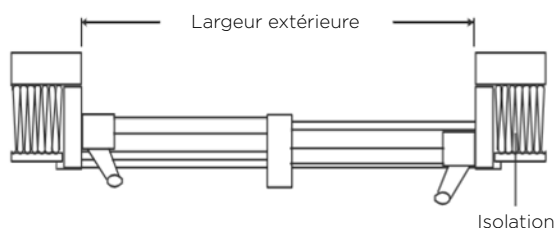
Vérifier avec soin qu'aucun défaut n'est présent et que les quincailleries sont complètes. En cas de constatation d'une dégradation, ou d'absence d'une pièce, le signaler immédiatement.

Tout produit déjà mis en œuvre est considéré comme accepté.

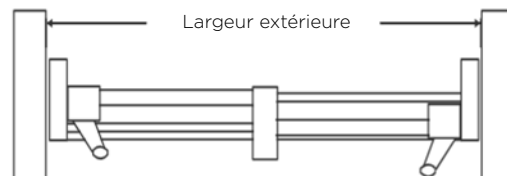


LES TYPES DE POSES :

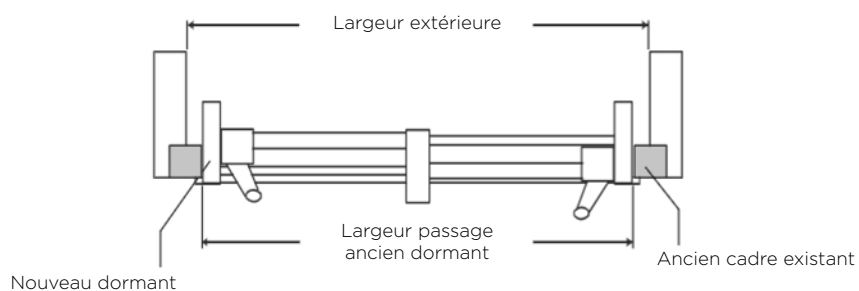
POSE EN APPLIQUE



POSE EN TUNNEL

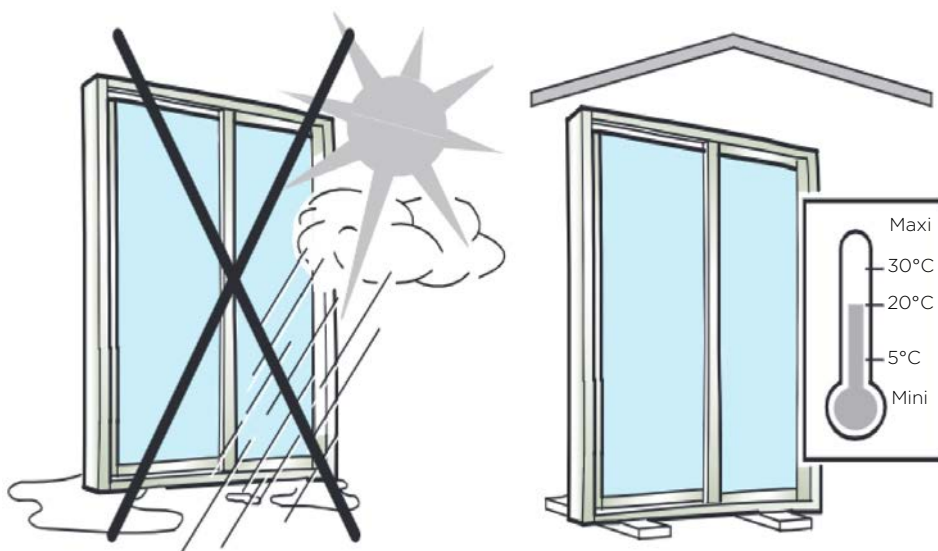


POSE EN RÉNOVATION SUR DORMANT EXISTANT

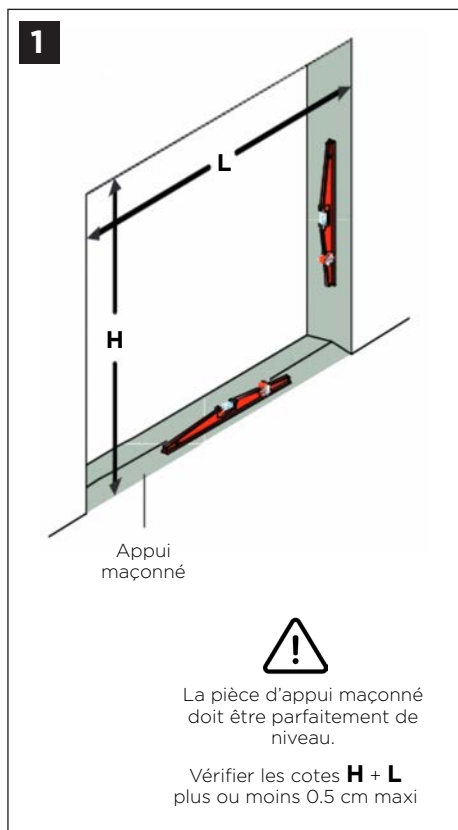


STOCKAGE :

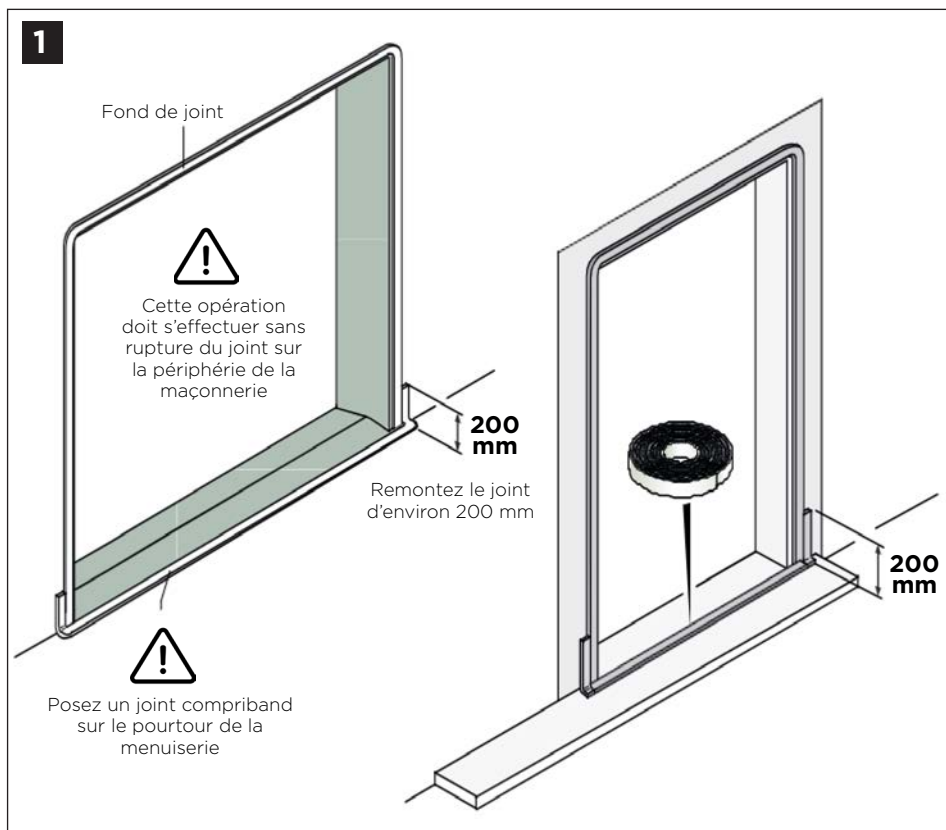
Stocker les menuiseries à la verticale dans un local sec sans contact direct avec le sol.



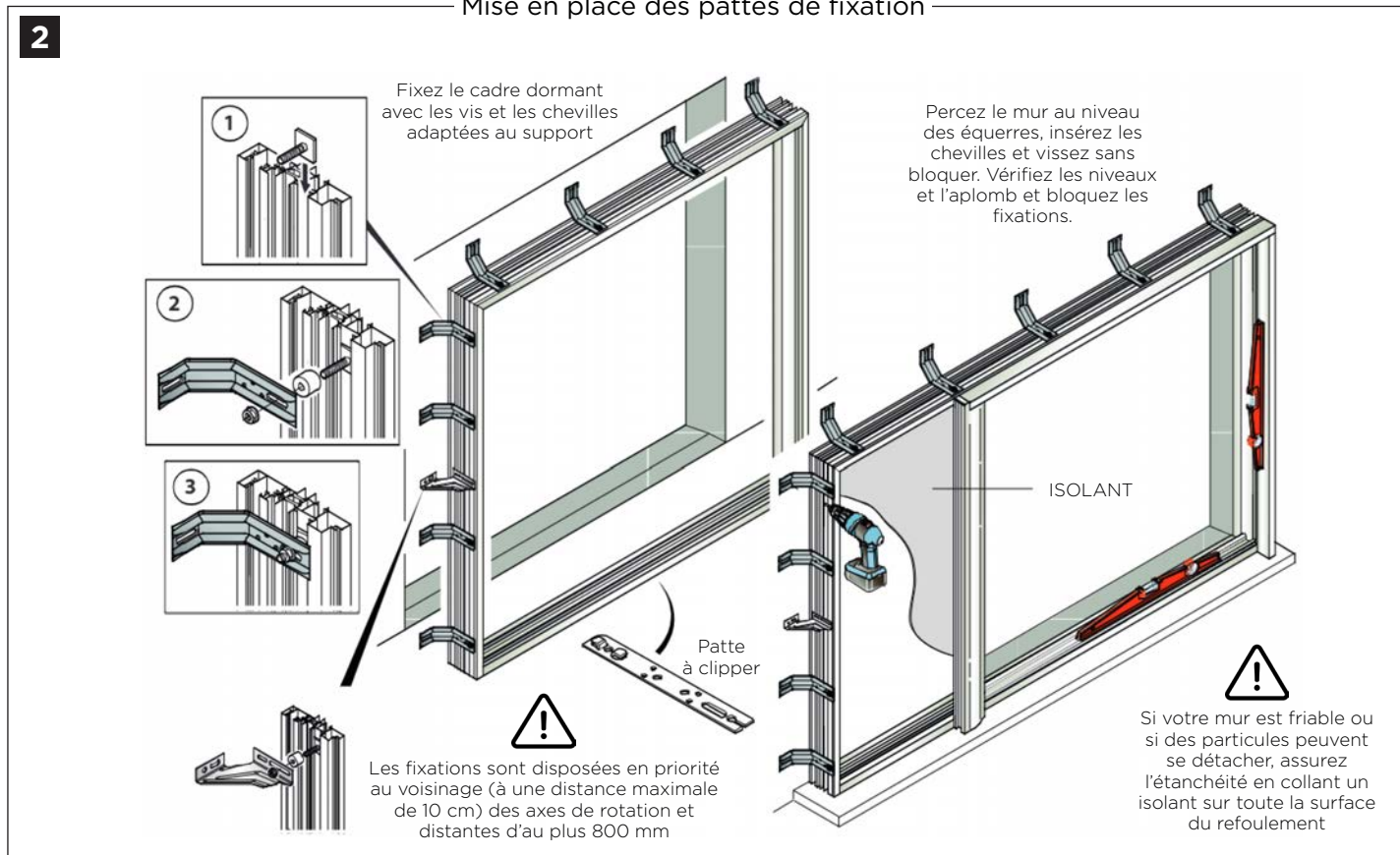
CONTRÔLE DU SUPPORT



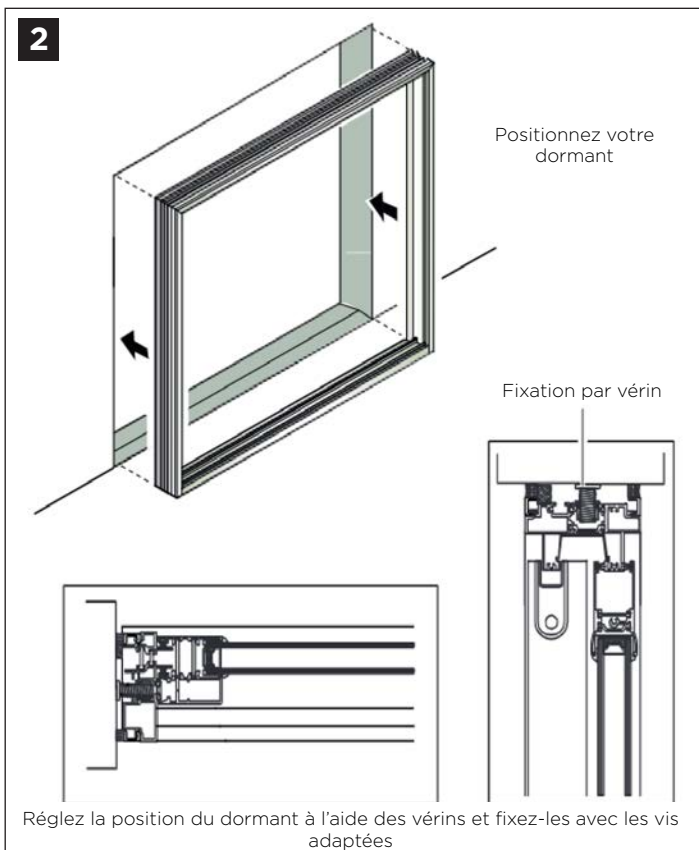
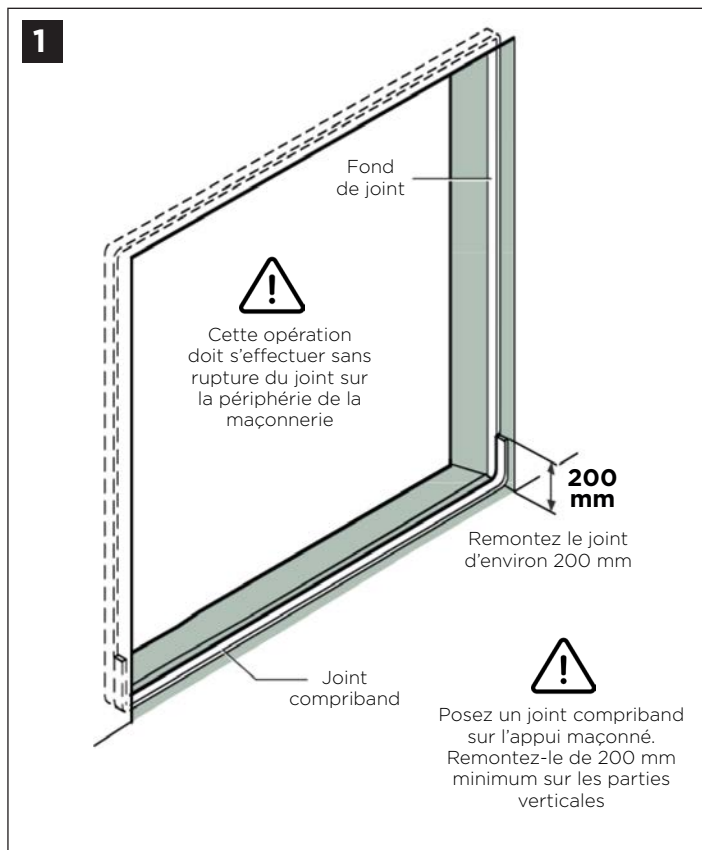
POSE EN APPLIQUE COULISSANT / GALANDAGE



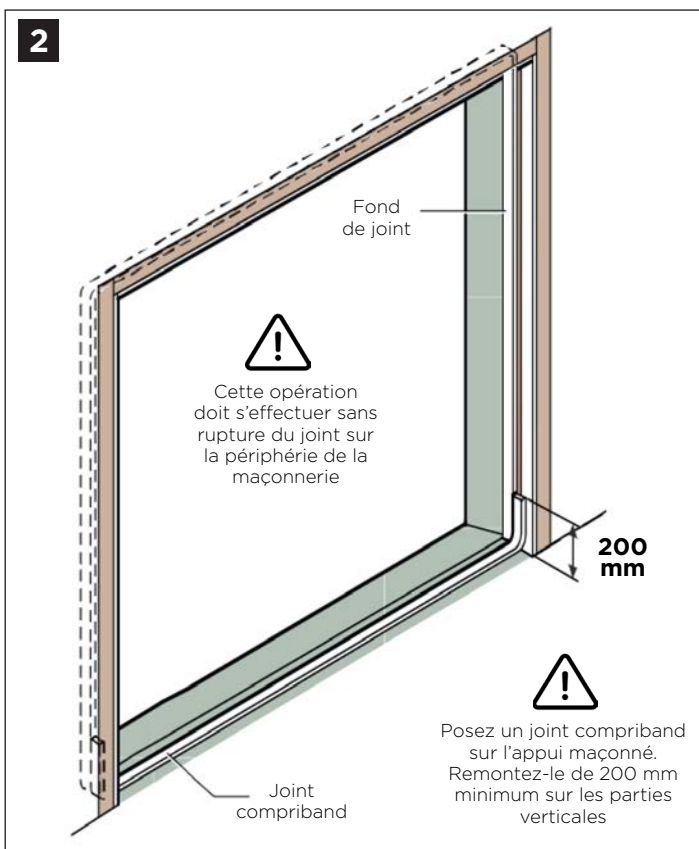
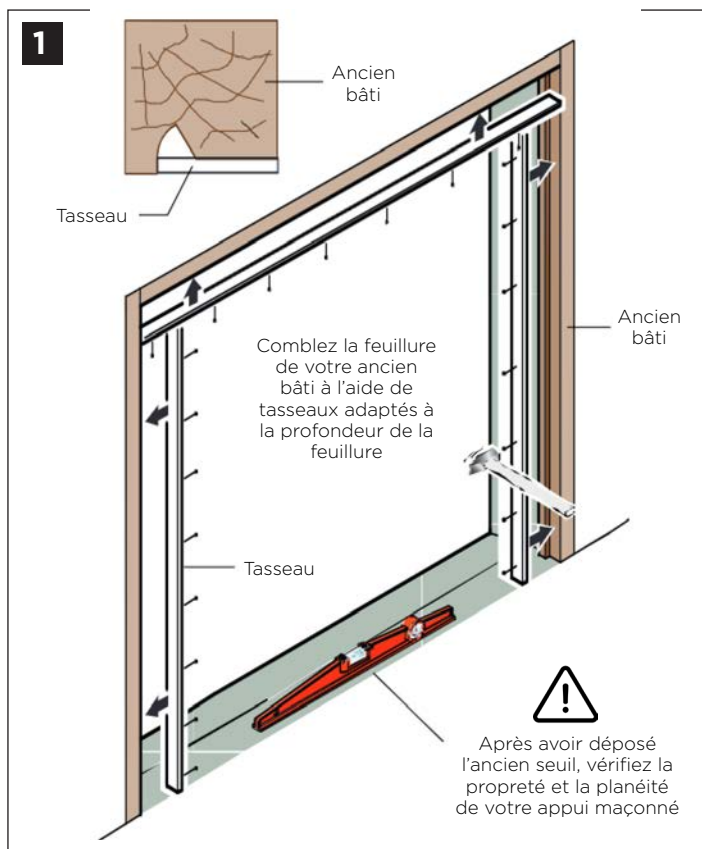
Mise en place des pattes de fixation



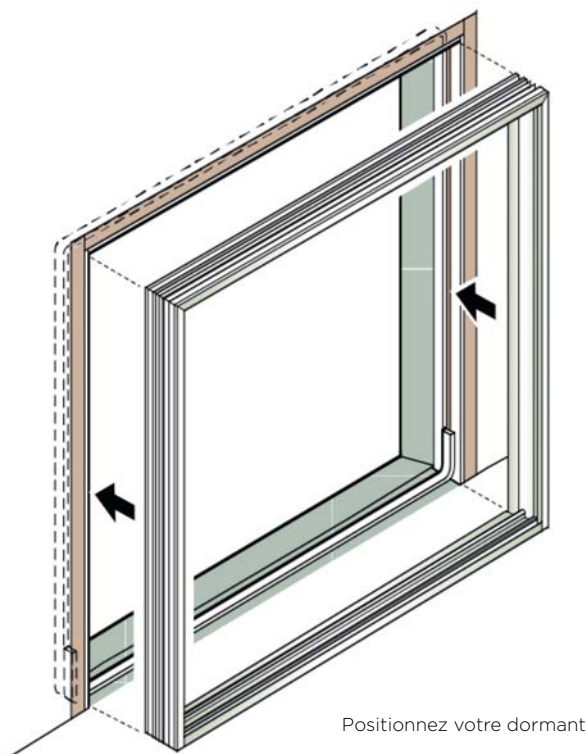
POSE EN TUNNEL



POSE EN RÉNOVATION

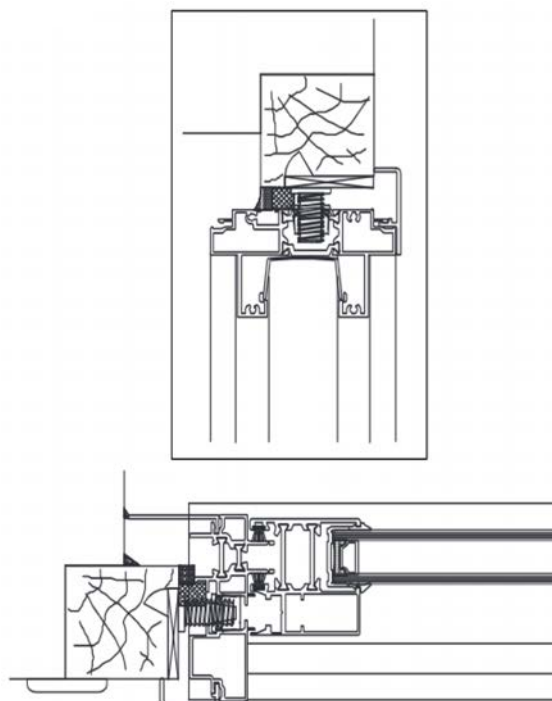


3



Positionnez votre dormant

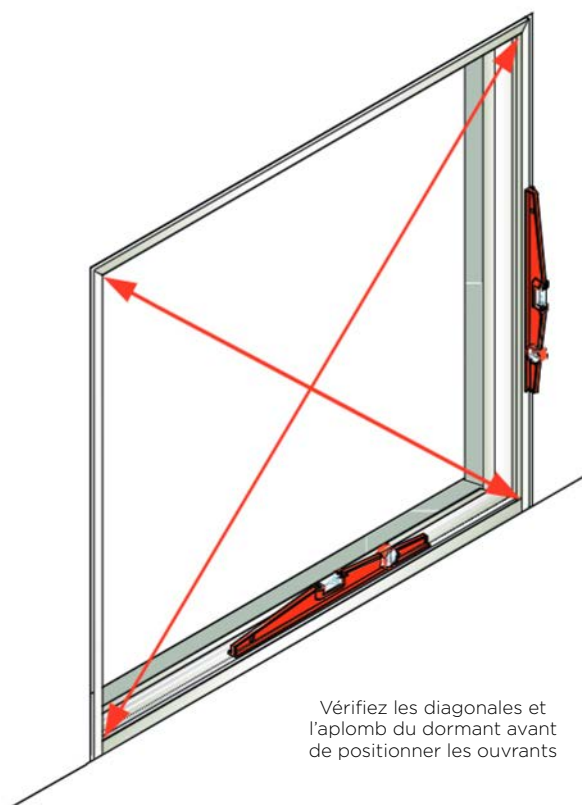
4



Réglez la position du dormant à l'aide des vérins et fixez-les avec les vis adaptées

CONTRÔLE DE LA POSE

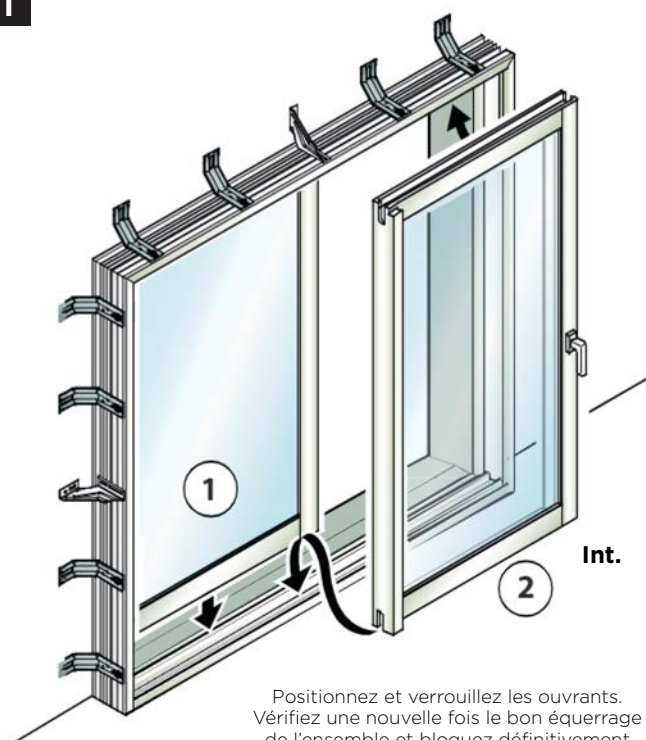
5



Vérifiez les diagonales et l'aplomb du dormant avant de positionner les ouvrants

POSE ET RÉGLAGE DES OUVRANTS

1

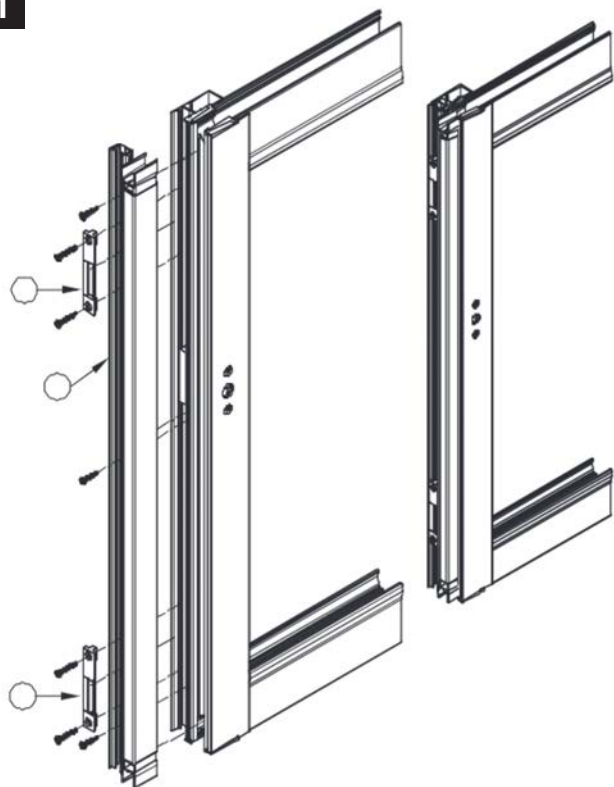


Positionnez et verrouillez les ouvrants. Vérifiez une nouvelle fois le bon équilibrage de l'ensemble et bloquez définitivement les équerres

CAS PARTICULIER (4 vantaux)

RÉGLAGE DES ROULETTES

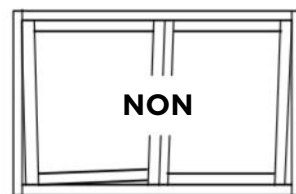
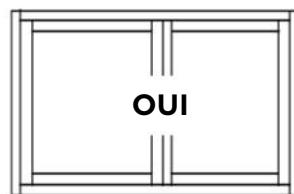
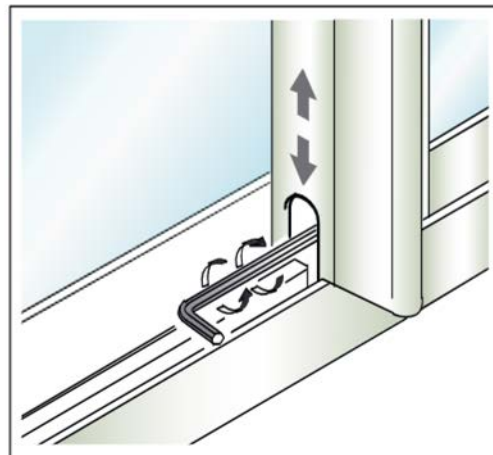
1



2



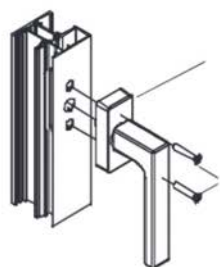
Possibilité de régler aussi du côté montant ouvrant



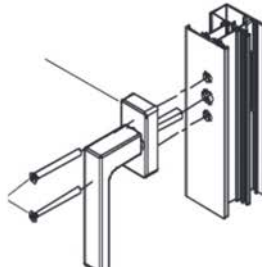
Les roulettes situées sous les coulissants (une roulette de chaque côté des coulissants) sont réglables à l'aide d'une clé Allen. Mettez le vantail en position fermée. Réglez la vis de la roulette comme indiqué ci-dessus jusqu'à mettre le vantail parallèle au montant.

COMPOSITION ET MONTAGE DES POIGNÉES À TOURNER

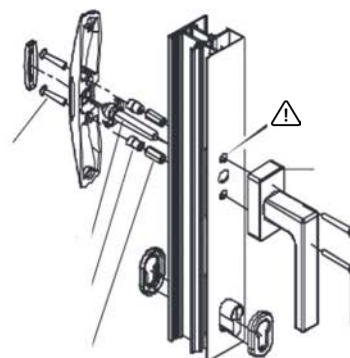
Crémone simple côté vantail secondaire



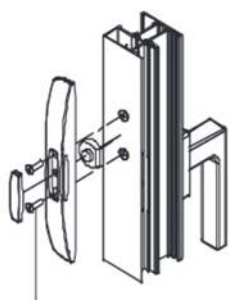
Crémone simple côté vantail principal



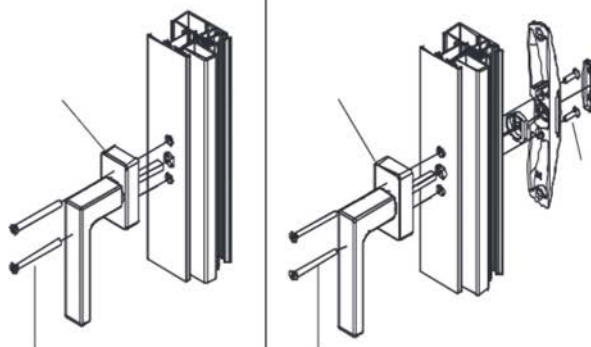
Crémone serrure côté vantail secondaire



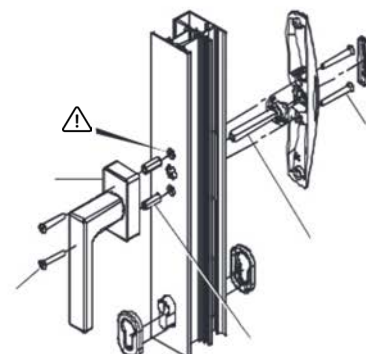
Poignée de tirage crémone simple côté extérieur



Poignée fixe côté vantail secondaire pour liaison 2 vantaux

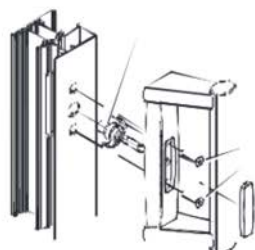


Crémone serrure côté vantail principal

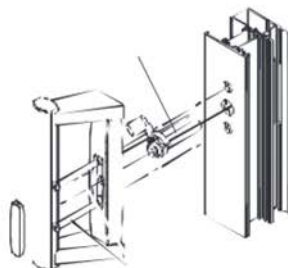


COMPOSITION DES POIGNÉES ERGONOMIQUES

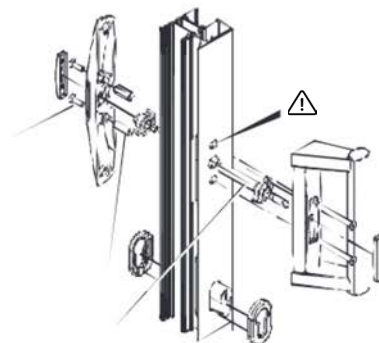
Crémone simple côté vantail secondaire



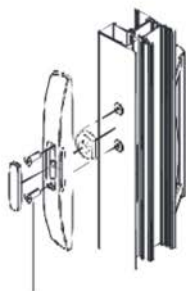
Crémone simple côté vantail principal



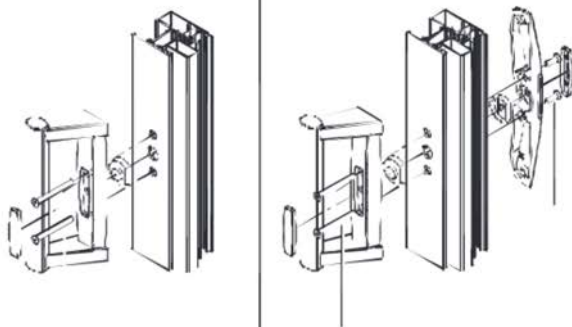
Crémone serrure côté vantail secondaire



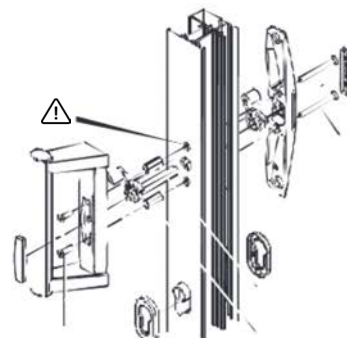
Poignée de tirage crémone simple côté extérieur



Poignée fixe côté vantail secondaire pour liaison 2 vantaux



Crémone serrure côté vantail principal



MISE EN PLACE DES CACHES

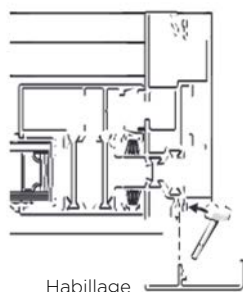


Clippez les caches

FINITION

1

Finition intérieure



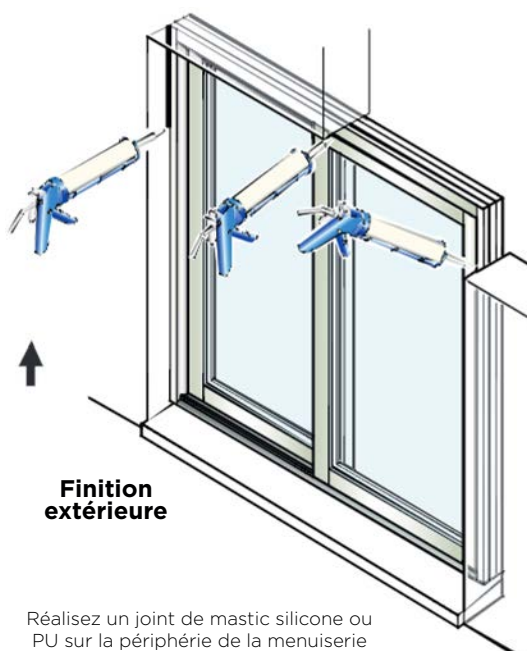
Habillage



Pour améliorer le maintien des habillages, effectuez un léger coup de maillet sur les gorges de clippage afin de les resserrer tous les 50 cm

2

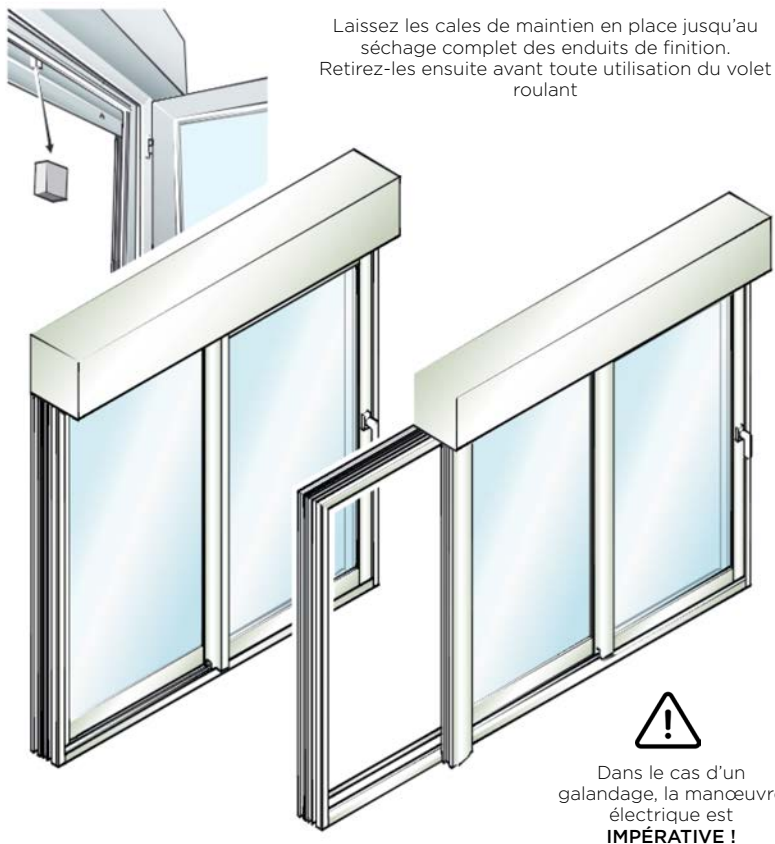
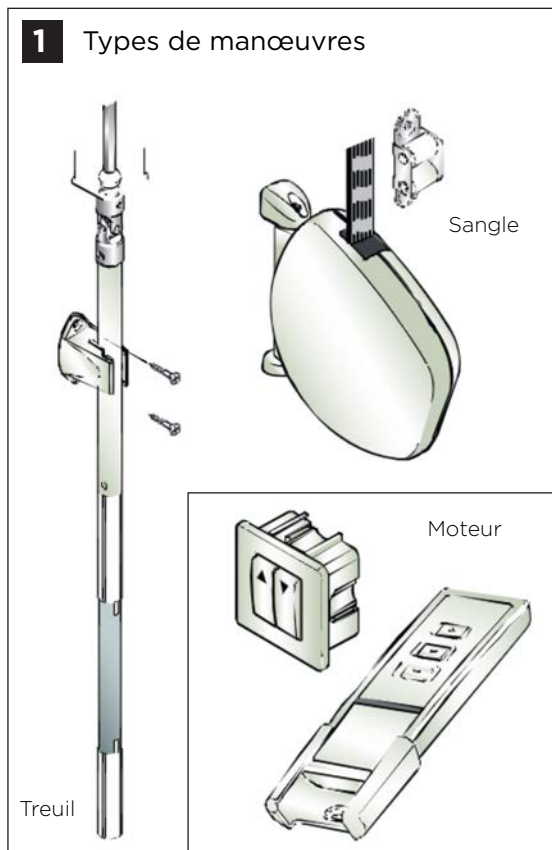
Finition extérieure



Réalisez un joint de mastic silicone ou PU sur la périphérie de la menuiserie entre le dormant et son support

MOTEUR AVEC VOLET ROULANT

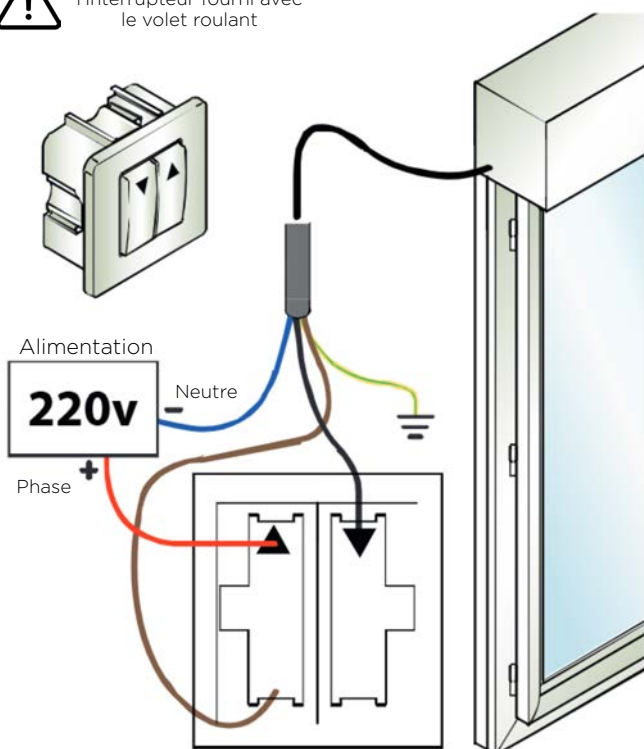
1 Types de manœuvres



LE BRANCHEMENT



Utilisez impérativement l'interrupteur fourni avec le volet roulant



Avant toute intervention !



METTRE HORS TENSION L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Pour une installation en extérieur, un câble doit être logé dans une gaine ou un conduit. Voir norme NF EN 60335-1 de mai 1995 et ses amendements.

Câblage du moteur sur inverseur unipolaire : Ne pas câbler deux ou plusieurs moteurs ensemble sur le même inverseur unipolaire.

Le circuit alimentant le moteur doit être pourvu d'un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm.

Marron + Noir = Montée/Descente

Bleu = Neutre

Vert + Jaune = Terre

ENTRETIEN

Pré-finitions et finitions de vos menuiseries bois :

- Égalisateur de teinte et pré-peinture blanche :

les couches de finition (2 minimum) devront être impérativement réalisées dans les 2 mois suivant la pose.

- Finition par lasure ou laquage :

lasure ou laque à renouveler environ tous les 2 ans suivant les conditions climatiques de votre région et l'exposition de votre menuiserie aux intempéries.

Entretien des menuiseries bois :

Nous vous recommandons de la lasure ou de la peinture microporeuse, compatibles avec l'égalisateur de teinte, la pré-peinture, la lasure et notre laquage en phase aqueuse.

- Les peintures ou lasures microporeuses laissent respirer le bois tout en repoussant l'eau. Nous vous recommandons des lasures microporeuses intégrant un filtre anti-UV. Votre produit conserve ainsi sa couleur d'origine.
- Les saturateurs à base d'huile sont compatibles avec les produits livrés uniquement avec égalisateur de teinte. Ces produits doivent être appliqués tous les ans car ils se délavent rapidement mais ils restent la solution la plus écologique pour finir et protéger la menuiserie.

Précautions :

- Ne jamais nettoyer votre porte ou votre fenêtre à l'aide d'un nettoyeur haute pression !
- Pour le nettoyage, utilisez simplement une éponge humide (partie non abrasive uniquement) puis rincez à l'eau claire.
- Certains de nos accessoires en laiton et en Inox bénéficient d'un traitement spécial (respectivement Titan Protection• et Inox Protection•) et sont garantis 10 ans. Veillez à bien respecter les consignes d'entretien.

COMMENT PROCÉDER :

- Pour le dormant, vous n'avez pas d'autre choix qu'effectuer ce travail verticalement. N'oubliez pas de protéger les gâches.
- Pour l'ouvrant, l'idéal est de travailler à plat et de préférence sur des tréteaux dans un endroit bien ventilé et peu poussiéreux.
- Les joints de l'ouvrant ne doivent pas être peints ou lasurés au risque d'altérer leurs caractéristiques mécaniques.
- Avant la première application, égrenez (poncez) plus ou moins la menuiserie avec du papier de verre fin (grain n° 100 ou 150) et ce, quelle que soit la lasure ou la peinture que vous utilisez. Veillez à respecter le fil du bois (le sens des veines). Puis dépoussiérez, appliquez la première couche, respectez le temps de séchage préconisé par votre fournisseur de lasure ou de peinture, refaites un égrénage très léger entre deux couches et dépoussiérez à nouveau avant la deuxième application.
- L'égrénage est un ponçage très léger qui consiste à enlever le film de lasure ou de peinture qui est altéré par le temps et craquelé par le soleil. Attention toutefois à ne pas poncer à blanc et faire apparaître le bois brut. Le bois doit rester égalisé en teinte.

Entretien des menuiseries PVC :

Entretien à l'aide d'une éponge humide (partie non abrasive uniquement) puis rinçage à l'eau claire.

Entretien des menuiseries Aluminium :

Entretien à l'aide d'une éponge humide (partie non abrasive uniquement) puis rinçage à l'eau claire. Ne pas utiliser de solvant au risque d'atténuer la teinte de la laque sur la surface traitée.

Entretien des organes de fermeture :

Un entretien annuel est fortement recommandé. Mettre un peu d'huile sur les organes de fermeture et de rotation ainsi que le barillet (avec un pinceau, un chiffon ou une brosse).

CONDITIONS DE GARANTIE

Durées de Garanties sur les produits, à partir de la date de livraison des menuiseries chez le client :

Ces réserves doivent faire l'objet d'un écrit sur le récépissé de livraison ou flashage du QR COD

Toute menuiserie posée est acceptée en l'état

Toutes fournitures ou déplacements après-vente non justifiés feront l'objet d'une refacturation



Motifs de prise en charge	Délai de garantie	Conditions	Exclusions
Accessoires et pièces détachées	2 ans	Défauts et casses sur pièces détachées.	Hors mauvais réglages.
Défauts de fonctionnement	2 ans	Affaissement vantail, mauvais calages des vitrages.	Hors défaut et non-respect des règles de l'art de la pose. Transmettre un relevé de mesures.
Moteurs de volets roulants et stores motorisés	5 ans	2 ans en fourniture + intervention. (fourniture seule du moteur).	Hors mauvais réglages. Hors raccordement moteur non effectué par un électricien professionnel habilité.
Vitrages : (Suivant préconisations FFPV)	10 ans	Pour embuage à l'intérieur du vide d'air suivant les prescriptions FFPV. 2 ans en fourniture + intervention.	Hors choc thermique et défaut sur face extérieur (condensation).
Profils	10 ans	Déformation et assemblage.	Hors dégradation. Hors déformation ponctuelle à l'exposition au soleil.
Laquage / aspects sur profils	10 ans	Vieillessement prématuré sur les profils alu et pvc (suivant localisation à plus de 500 m d'une atmosphère agressive de bord de mer).	Aucune garantie pour les menuiseries situées à moins de 50 m du bord de mer. Mauvais entretien et utilisation de produits de nettoyage agressifs non prescrits par le fournisseur. Mise en contact avec des produits corrosifs du bâtiment. Suivant les conditions du label QUALICOAT. Approuvée le 6 novembre 2014 par le Comité Directeur de QUALICOAT.
Laquage / aspects sur panneaux	5 ans	Laquage, déformation sur panneaux de portes d'entrée	
Chocs, rayures et défauts d'aspect	1 mois	Traces sur face extérieure et intérieure des vitrages, profil et tablier de volet roulant.	Hors mauvais stockage et mauvaises manipulations.
Manques sur livraison	1 mois	Manque sur menuiserie et colis complémentaires.	Hors fournitures non indiquées sur le bon de livraison.
Erreurs sur commande	1 an	Saisie ou fabrication ne correspondant pas à l'accusé de réception de commande.	Pas de prise en charge de la dépose et repose.

CAS D'EXCLUSION :

Modification apportée par le client sur la menuiserie d'origine.

Défauts de réglage et non-respect des consignes d'entretien.

Exposition de la menuiserie à une humidité ambiante trop importante et pièce mal ventilée.

Tous produits dégradés par la mise en œuvre ou par une mauvaise manipulation.

Tous produits livrés impropres à leur destination {ex: utilisation intensive dans locaux communs et bâtiments publics}.

Stockage des menuiseries BOIS en extérieur.

Pose non conforme aux règles de l'art et aux prescriptions du DTU 36.5.

Notre garantie, lorsqu'elle s'applique, se limite au remplacement ou à la réparation de la marchandise ou partie de la marchandise litigieuse, après constat contradictoire du défaut. Aucune action en non-conformité des marchandises ne pourra être engagée plus de 3 jours après livraison. Ce document est indissociable de nos conditions générales de vente.